



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS DE CONCESSION -
- Directive 2014/23/UE -

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

SAINT-LOUIS Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville

CS 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Pays : France

Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85

Adresse(s) internet :

Adresse principale : www.agglo-saint-louis.fr

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-publics.info>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de la gestion et l'exploitation du réseau de transports collectifs DISTRIBUS de Saint-Louis Agglomération (68300)

Numéro de référence : 18-as-Tran-0254-G

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60130000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services



II.1.4) Description succincte : Délégation de service public sous forme de concession pour l'exploitation du réseau de transports urbains de l'agglomération de Saint-Louis de transport régulier de voyageurs TPMR et TAD inclus

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 16 500 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Prestations de services

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60130000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR12

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Délégation de service public sous forme de concession pour l'exploitation du réseau de transports urbains de l'agglomération de Saint-Louis de transport régulier de voyageurs TPMR et TAD inclus

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 16 500 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 84

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires

Mots descripteurs : Prestations de services

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

- Une lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner établie sur papier libre (ou imprimé Dc1 téléchargeable sur le site du Minéfi <http://www.economie.gouv.fr>) dûment complétée ;
- Une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement établie sur papier libre (ou imprimé Dc2 téléchargeable sur le site du Minéfi <http://www.economie.gouv.fr>) dûment complétée ;
- Une attestation sur l'honneur figurant en annexe 1 du présent règlement de la consultation ou tout autre document reprenant l'ensemble des éléments figurant à l'annexe 1 ;
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.



III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles, sur papier libre (ou formulaire Dc2 téléchargeable sur le site du Minéfi <http://www.economie.gouv.fr>);

- La déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Il convient de se référer à l'article 7.1.3 du règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) CONDITIONS LIEES A LA CONCESSION

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle : inscription au registre des transporteurs donnant droit à l'exercice de la profession de transporteur public routier de voyageurs, ou tout autre document permettant de faire la preuve de la capacité professionnelle, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence pour fournir les prestations objet du contrat

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

22 juin 2018 - 12h00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES



VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> - La procédure implique le dépôt simultané des candidatures et des offres (cf. Règlement de consultation). Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur la plateforme <http://www.marches-publics.info>. Les candidats doivent remettre leur dossier de candidature accompagné de leur offre selon les modalités décrites au règlement de consultation. Seules seront examinées les offres des candidats présentant les garanties professionnelles et financières suffisantes pour exécuter le contrat, qui ne font l'objet d'aucune interdiction de soumissionner prévue aux art. 39 et 42 de l'ordonnance du 29.1.2016, respectent l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux art. L 5212- 1 à L 5212-4 du code du travail et sont aptes à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges
Préfecture de Meurthe-et-Moselle
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 avril 2018

